PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIBAUTE DU 15 AVRIL 2025

Le mardi 15 Avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ribaute s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence d'Alain COSTE, Maire.

Etaient présents
Mesdames ALQUIER-GILLES Sabine, BOUYGUES Evelyne, SERVANT Michèle
Messieurs COSTE Alain, DOUTRE Patrick, ESTRADE Philippe, LAGARDE Jérôme, POUYTES Romaric

Procurations
ADELE PERRAMOND Sarah à COSTE Alain
FERNANDEZ Alain à SERVANT Michèle
VALETTE Patrick à ALQUIER-GILLES Sabine

Ordre du jour
BUDGET M57

- Vote Budget Primitif 2025

BUDGET M49

- Vote Budget Primitif 2025

Madame SERVANT Michèle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire explique que le Conseil Municipal du 10 Avril n'ayant pas eu le quorum, il a été nécessaire de reprogrammer une séance ce jour. Seul les votes des budgets peuvent être à l'ordre du jour (Les autres points et questions diverses ne peuvent être abordés).

Pour faire suite aux rejets d'approbation des CFU des budget M57 et M49, Monsieur Le Percepteur du Service de Gestion Comptable de Narbonne demande les motivations sur les refus.
Les membres du Conseil Municipal font remonter un manque de communication permanente ainsi que d'écoute.
Monsieur Le Maire les remercie pour ces explications.

Monsieur Le Maire explique que suite aux rejets d'approbation des CFU des budget M57 et M49, les Budgets Primitifs 2025 seront, pour le moment et en attente des retours de la Chambres Régionales des Comptes, des budgets minimalistes.

Monsieur Philippe ESTRADE demande des détails sur le non report des résultats et se questionne sur les modalités des votes contre des CFU.

BUDGET M49 – Vote Budget Primitif 2025
Monsieur Le Maire donne lecture du document budgétaire en Investissement et en fonctionnement.

Madame BOUYGUES Evelyne demande pourquoi le précédent budget était déficitaire.
Monsieur Le Maire répond que beaucoup de recherches et de travaux ont eu lieu sur les réseaux car d'importantes fuites ont été trouvés.
Monsieur Philippe ESTRADE demande le prix de l'achat de l'eau et s'il y a des décalages au moment de la revente.
Monsieur Le Maire dit que le prix de revente aux administrés comprend l'eau et l'assainissement.

Votes : 6 votes favorable – 0 vote abstention – 5 votes contre
Délibération sera prise.

BUDGET M57 – Vote Budget Primitif 2025

Monsieur Le Maire donne lecture du document budgétaire en Investissement et en fonctionnement.
Comme pour le budget M49, pas de reprises des résultats car le CFU a été rejeté.
Monsieur Philippe ESTRADE demande, au niveau des contrats d'assurances, si la Commune ne rencontre pas de soucis avec sa compagnie.
Monsieur Le Maire répond par la négative.
Monsieur Romaric POUYTES demande quel garage effectue l'entretien du camion des services techniques.
Monsieur Le Maire répond la Concession Mercedes car lors des précédentes demandes d'intervention du garage local, les délais d'intervention étaient très longs (entre 3 et 6 mois).

Votes : 6 votes favorable – 0 vote abstention – 5 votes contre
Délibération sera prise.

Pour finir, Monsieur Le Maire s'adresse à Monsieur Philippe ESTRADE suite à la remise, lors du Conseil Municipal du 3 Avril dernier, du courrier et de la pétition du collectif contre le projet de lotissement.
Après lectures et analyses, Monsieur Le Maire déclare ne pas vouloir polémiquer sur la pétition qui fait paraitre des incohérences et, comme toute action lui est reproché, il n'interviendra plus sur ce dossier. Les bailleurs sociaux et autre promoteur ne seront pas contactés par ces soins, le collectif devra se découvrir et réaliser les démarches lui-même.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 18 H 34.